

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25653**

### Intitulé

Enseignant-formateur de langue des signes française (DU)

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Grenoble Alpes

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

333 Enseignement, formation

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier s'exerce au sein d'organismes de formation, en entreprise, en contact avec différents intervenants (stagiaires, responsable pédagogique, service ressources humaines, ...).

Il varie selon les modalités de la formation (intra, inter entreprises, ...), le lieu de la formation (sur site, en intégré), les objectifs de formation (qualification, insertion, ...), le type de publics (jeunes, adultes, handicapés, salariés, demandeurs d'emploi, ...) et le domaine (tertiaire, industriel, ...). Les certifiés enseignants-formateurs de langue des signes française (LSF) sont en mesure de :

- Réaliser l'analyse des besoins de formation d'une structure et concevoir des produits pédagogiques.
- Comprendre et exposer les différences entre les langues vocales et les langues gestuelles.
- Expliquer les mécanismes linguistiques de la langue des signes.
- Comprendre et sensibiliser aux dimensions sociales, culturelles, et identitaires de la LSF et de la surdité.
- Se comprendre et s'accepter comme sujet sourd face à des entendants dans une relation formateur/apprenant.

Les capacités attestées :

- Analyser une demande de formation et un besoin de formation.
- Construire des situations pédagogiques : savoir construire des progressions, savoir construire des stratégies pédagogiques, connaître les démarches de médiation des apprentissages, connaître la didactique des disciplines enseignées.
- Utiliser les équipements, méthodes, techniques et outils pédagogiques appropriés (PowerPoint, plateforme Internet, Formation ouverte et à distance - FOAD) et adapter ces outils aux publics utilisant la LSF pour créer des activités.
- Etablir une relation de confiance et de sécurité avec les apprenants.
- Mettre en oeuvre la LSF et comprendre son fonctionnement.
- Recourir à la didactique de la LSF en vue d'évaluer et d'adapter les interventions de formation.
- Introduire les dimensions sociolinguistiques de la LSF dans son enseignement (variations régionales, variations stylistiques, etc.)
- Sélectionner des documents cibles permettant aux apprenants d'approcher la dimension culturelle, sociale et identitaire liée à la LSF.
- Identifier les fondements constitutifs de la culture et de l'identité sourde.
- Utiliser les bases des systèmes de transcription spécifiques aux langues gestuelles.
- Prendre conscience des traits culturels spécifiques à la surdité pour les enseigner dans leurs dimensions historique et sociologique.
- Evaluer et formaliser les résultats pédagogiques de l'activité en termes de connaissances et de compétences acquises au regard des objectifs de la formation.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités :

Secteur tertiaire.

Les structures susceptibles de recruter les diplômés sont principalement les organismes de formation (très petites entreprises, petites et moyennes entreprises, associations, collectivités).

Type d'emplois accessibles :

- Formateur(-trice) de langue des signes française
- Enseignant(e) de langue des signes française
- Médiateur(-trice) en langue des signes française

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2111 : Formation professionnelle

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme universitaire comporte 3 unités d'enseignement (UE) : une UE théorie, une UE pratique (qui s'appuie sur les stages) et une UE maîtrise de la LSF.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

#### OUINON

#### COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant

X

En contrat d'apprentissage

X

Après un parcours de formation continue	X	4 personnes : - 2 maîtres de conférences de l'université - 2 formateurs de LSF
En contrat de professionnalisation	X	4 personnes : - 2 maîtres de conférences de l'université - 2 formateurs de LSF
Par candidature individuelle	X	4 personnes : - 2 maîtres de conférences de l'université - 2 formateurs de LSF
Par expérience dispositif VAE	X	4 personnes : - 2 maîtres de conférences de l'université Stendhal-Grenoble 3 (dont le président du jury) - 1 formateur extérieur de LSF (collège salarié) - 1 professionnel extérieur : formateur de LSF / responsable associatif lié à la surdité ... (collège employeur)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 04 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau III, sous l'intitulé "Enseignant-formateur de langue des signes française (DU)" avec effet au 3 décembre 2018, jusqu'au 04 janvier 2020.

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Enseignant-formateur de langue des signes française (DU)" avec effet au 20 décembre 2011, jusqu'au 3 décembre 2018.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Nombre moyen de stagiaires formés par an : 11

Taux de réussite au diplôme : 83 %

Taux d'insertion professionnelle à 3 ans : 100 %

##### Autres sources d'information :

Site Internet de l'Université Stendhal - Grenoble 3 : <http://www.u-grenoble3.fr/> (rubrique Formations, sous-rubriques Formation continue puis Diplômes d'université)

Contact : [formation.continue@u-grenoble3.fr](mailto:formation.continue@u-grenoble3.fr)

Site Internet de l'Université Stendhal - Grenoble 3

##### Lieu(x) de certification :

Université Stendhal - Grenoble 3

Domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères

1180 avenue centrale

38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Stendhal - Grenoble 3

Domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères

1180 avenue centrale

38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

##### Historique de la certification :